

CNRPL

Assemblée Générale du 5 Février 2020
Tenue au Siège de l'UNAPL

Sont Présents ou représentés

- M. Hubert AOUZERATE (FARA) représenté par M. LETON
M. Jean Louis BILLARD Conseiller du Président (UNAGAR)
M. Christian COEURÉ (AGEA SENIOR) Président
M. Didier DESSAÏE (ANGER) Secrétaire Général adjoint
M. Jean Pierre FERRANDES (ANNOR) Vice Président
M. Gerard LEBEGUE (AGEA SENIOR) Vice Président
M. Maurice LETON (FARA) Conseiller du Président
Mme Régine NOUIN (UNACOP) Trésorière Générale Adjointe
Mme Michèle RAHIER (ECR) Représentée par M. HAVENEL
M. Guy ROBERT Président d'honneur
M. Alain ROLLAND (ECR) représenté par M. HAVENEL Secrétaire
Général
M. Yves ROUSSEL (UCDR) Vice Président
M. Piquet LEVY (SN-MCR) Président Adjoint
Mme Martine VERMIER (UCDR)
M. François MORELON (Président de l'ANGER)

Sont Est absent excusé

- M. Gerard BARNET (Trésorier Général)

Absents

- M. COLZI-VITEL (ASN-CDER)
M. Yves DECALF (SN-MCR)
M. Sébastien GUERRAD (FFMKR)

M. Jean Marie TASSY (UCDR)

Sur convocation en date du 3 Janvier 2020, les organisations adhérentes de la CNRPL se sont réunies le mercredi 5 Février 2020 à 10 h. au Siège de l'UNAPL 46 Bld de la Tour Maubourg 75007 PARIS.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émaillée par chaque représentant des associations et groupements adhérents, tant en son nom, qu'éventuellement en qualité de mandataire.

Le Président Christian COEURÉ souhaite la bienvenue à tous les participants et rappelle que nous avons deux invités, M. Michel PICON, Président de l'UNAPL et M. Benoît RENAUD, Directeur Général du Groupe UNOFI et ancien Président du Conseil Supérieur du Notariat qui interviendront à la suite de notre réunion statutaire.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport Global du Président
- Rapport d'activité de l'année passée
 - Rapport avec l'UNAPL, la CFR, les organismes professionnels et les caisses de retraite des prof. libérales
 - Rapport avec les pouvoirs publics et réforme des retraites
 - Présentation du contrat d'assurance complémentaire maladie MUTALIA

- Rapport financier de l'exercice 2019
- Quitas aux administrateurs
- Affectation du résultat 2019
- Approbation du budget 2020 et de la cotisation annuelle 2020
- Changement de banque pour le compte bancaire de la confédération

1) Rapport Moral - Rapport d'activité

Le président indique que le rapport moral intégrera le rapport d'activité ceux-ci étant indissociablement liés

Il souligne toutefois que le dernier numéro de "l'entreprise fibreuse" a intégré une page entière sur la CNRPL ce qui concrétise les bonnes relations entre notre confédération et la CFR

Il demande aux représentants des associations et groupements présents de veiller à ce que la revue soit distribuée par internet, mise sur les sites et envoyée à tous ceux qui n'ont pas internet.

M. Pierre LEVY prend la parole pour si nous faire part du rapport d'activité de l'année 2019 :

(Reproduire le texte communiqué)

le Président COEURE rappelle que la CFR négocie un contrat d'assurance complémentaire maladie dénommé TOTALIA - Tous les documents concernant ce contrat seront transmis aux membres de la CNRPL
le Président demande à l'Assemblée de l'autoriser à signer ce contrat qui reçoit une pleine adhésion de chacun - l'Assemblée approuve cette démarche -

2) Rapport financier

le Président présente les comptes 2019 qui affichent un excédent de 4395,64 Euros -

les comptes 2019 ainsi que le rapport moral et d'activité sont approuvés à l'unanimité par un seul vote

3) Quitus aux administrateurs

Conformément aux statuts quitus est donné aux administrateurs par l'Assemblée des participants -

4) Affectation du résultat 2019

l'excédent de 4395,64 Euros de l'exercice 2019 est affecté à l'unanimité au fonds associatif.

5) Approbation du budget prévisionnel 2020 et de la cotisation annuelle 2020

?

La cotisation 2020 sera déterminée, comme l'année précédente, au prorata du nombre d'adhérents de chaque association ou groupement (cotisation per capita) le budget 2020 et la cotisation annuelle 2020 sont approuvés à l'unanimité.

6°) Changement de banque pour le compte bancaire de la confédération

La Société Générale ne donnant pas satisfaction, l'Assemblée souhaite changer de banque et donne mandat au Trésorier, Gerard BARNET pour faire toutes démarches en ce sens -

7°) Questions diverses

Aucune question n'étant soulevée sans cette rubrique et personne ne demandant la parole, le Président déclare la partie formelle de l'Assemblée terminée.

le Président
Christian COEURÉ

le Secrétaire Général
Alain ROUANO